



## Accident du travail / démission / rupture conventionnelle / inaptitude / abandon de poste

Par **Duplan156**, le **02/07/2021** à **08:57**

Bonjour

Actuellement en accident du travail je souhaiterais quitter mon emploi .

J'ai demandé à mon employeur une rupture conventionnelle, il m'a proposé de voir le médecin du travail pour faire une inaptitude au poste.

Le médecin du travail n'a pas voulu jugeant que pour lui je ne suis pas guéri (non consolidé).

cela fait plusieurs semaines que ça dure, et j'en ai marre je veux passer à autre chose.

je ne sais pas quoi faire .

envoyer ma démission ?

faire un abandon de poste ?

redemander une rupture conventionnelle ?

En combien de temps se passe chacune de ses procédures ?

je me sens coincé dans une situation que je ne supporte plus

Merci beaucoup de votre aide

Par **morobar**, le **02/07/2021** à **10:10**

Bonjour,

[quote]  
je ne suis pas guéri (non consolidé).

[/quote]

Ne pas confondre guérison et consolidation. La consolidation consiste à affirmer qu'en l'état actuel de la médecine aucune amélioration n'est envisageable.

Bien sur une guérison débouche sur la consolidation.

Si vous voulez quitter l'entreprise une seule vraie solution: la démission.

La rupture conventionnelle suppose l'accord de l'employeur, lequel selon vos propos n'est pas acquis. Et il m'étonnerait qu'en situation d'accident du travail l'employeur se risque dans cette voie en admettant que la convention soit homologuée par l'inspection du travail.

L'abandon de poste est à exclure car l'employeur n'a aucune obligation de licencier. Le contrat de travail se trouve donc suspendu ad vitam eternam sans droit aux allocations de chômage et sans libérer le salarié de ses obligations contractuelles vis à vis de l'employeur.

Par **AlainD67**, le **02/07/2021** à **17:18**

Bonjour,

De plus, techniquement ce n'est pas possible d'être en abandon de poste pendant un arrêt maladie.

Par **Duplan156**, le **02/07/2021** à **17:46**

Merci beaucoup de vos réponses

ça m'aide à y voir plus clair

merci beaucoup